



LE GARDE CORPS EN VERRE

ALLIEZ LA SÉCURITÉ À L'INVISIBLE



SWIMSIDE[®]

NOS SOLUTIONS DE PORTILLON

Usage individuel ou collectif

TESTÉ À 10 000 CYCLES

RÉSISTANCE AUX TEMPÉRATURES

CONTRÔLE DE LA VITESSE
DE FERMETURE





**CHARNIÈRE DE SÉCURITÉ À FERMETURE
AUTOMATIQUE POUR PORTILLON DE PISCINE
VERRE VERRE**
Réf. 120GS

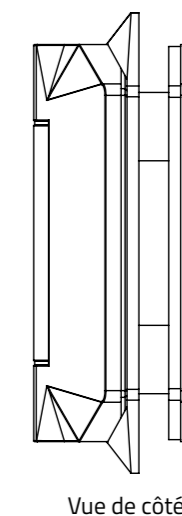
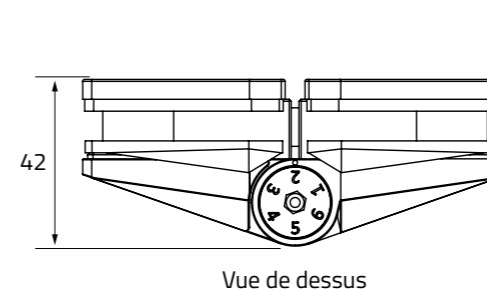
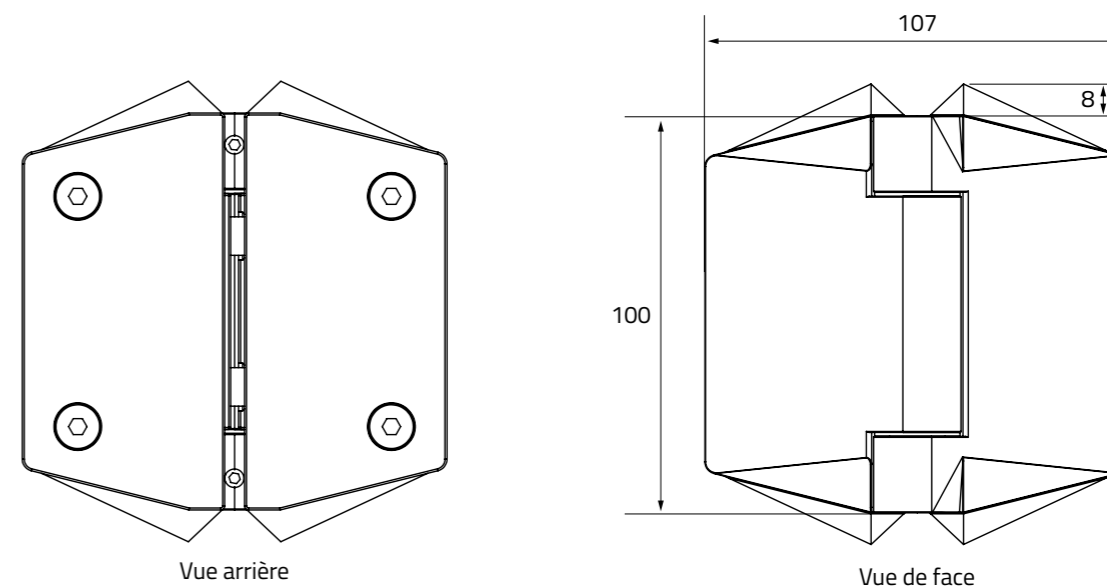
KIT DE 2 CHARNIÈRES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

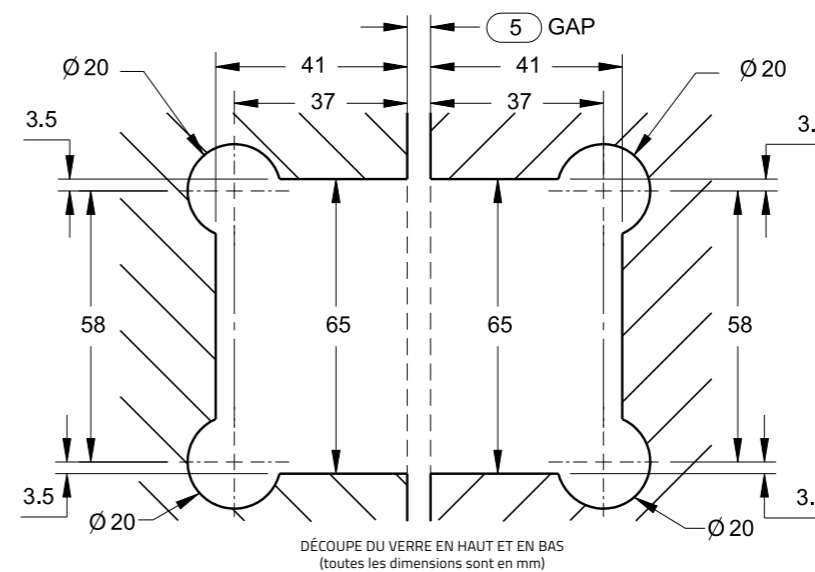
Largeur	107 mm
Hauteur	100 mm
Ouverture	90° max.
Matériaux	Inox duplex
Type d'application	Barrière de protection de piscine privée/publique
Épaisseur du verre	10 > 10,76 mm [5.5.2 / 10] 12 > 12,76 mm [6.6.2 / 12]
Largeur du verre max.	900 mm
Hauteur du verre max.	1 500 mm
Poids max.	45 kg
Finition	Inox brossé

- ▶ À utiliser avec un loquet de sécurité à l'épreuve des enfants.
- ▶ Testé à 10 000 cycles
- ▶ Résistance aux températures : de -10 ° à +50 °
- ▶ Contrôle de la vitesse de fermeture (système *soft close*)

PLANS TECHNIQUES



PRÉPARATION DU VERRE



PLANS TECHNIQUES

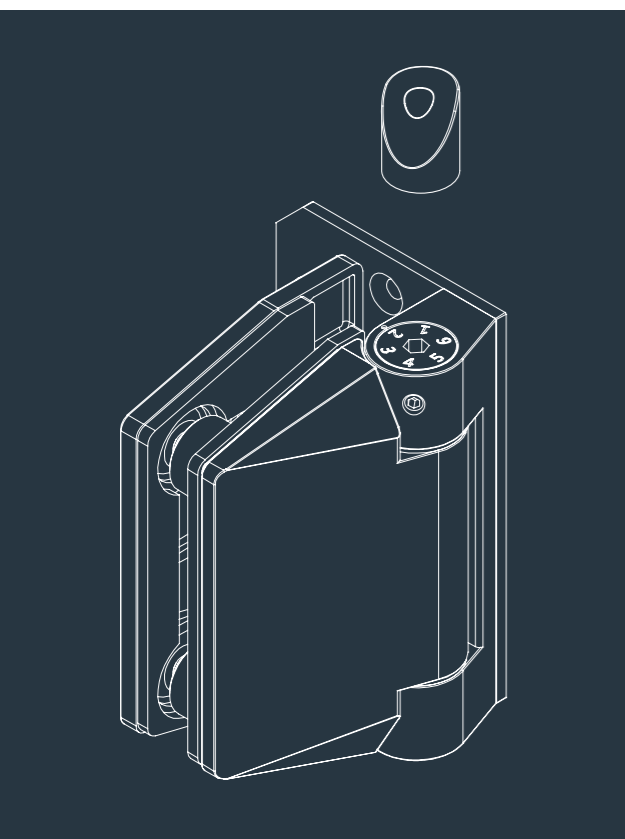


**CHARNIÈRE DE SÉCURITÉ À FERMETURE
AUTOMATIQUE POUR PORTILLON DE PISCINE
VERRE MUR**
Réf. **120WS**

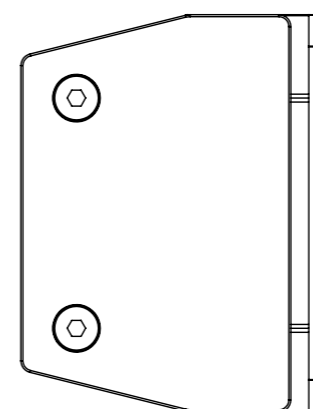
KIT DE 2 CHARNIÈRES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

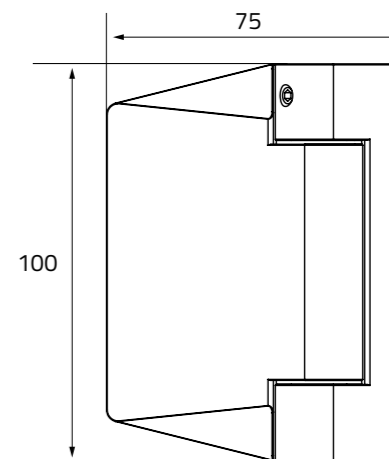
Largeur	75 mm
Hauteur	100 mm
Ouverture max.	90°
Matériaux	Inox duplex
Type d'application	Barrière de protection de piscine privée/publique
Épaisseur du verre	10 > 10,76 mm [5.5.2 / 10] 12 > 12,76 mm [6.6.2 / 12]
Largeur du verre max.	900 mm
Hauteur du verre max.	1 500 mm
Poids max.	45 kg
Finition	Inox brossé



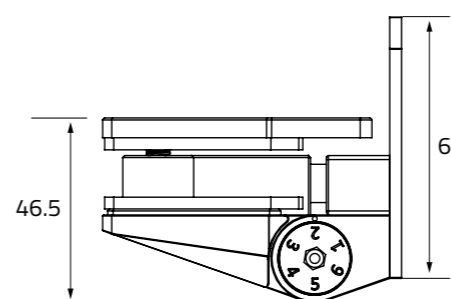
- ▶ À utiliser avec un loquet de sécurité à l'épreuve des enfants.
- ▶ Testé à 10 000 cycles
- ▶ Résistance aux températures : de -10 ° à +50 °
- ▶ Contrôle de la vitesse de fermeture (système *soft close*)



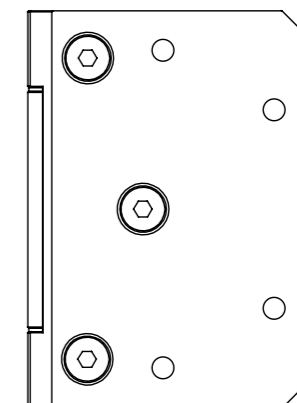
Vue arrière



Vue de face

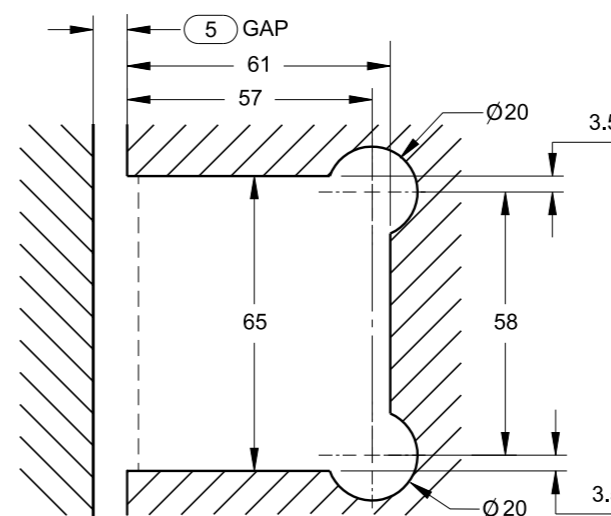


Vue de dessus



Vue de côté

PRÉPARATION DU VERRE



DÉCOUPE DU VERRE EN HAUT ET EN BAS
(toutes les dimensions sont en mm)

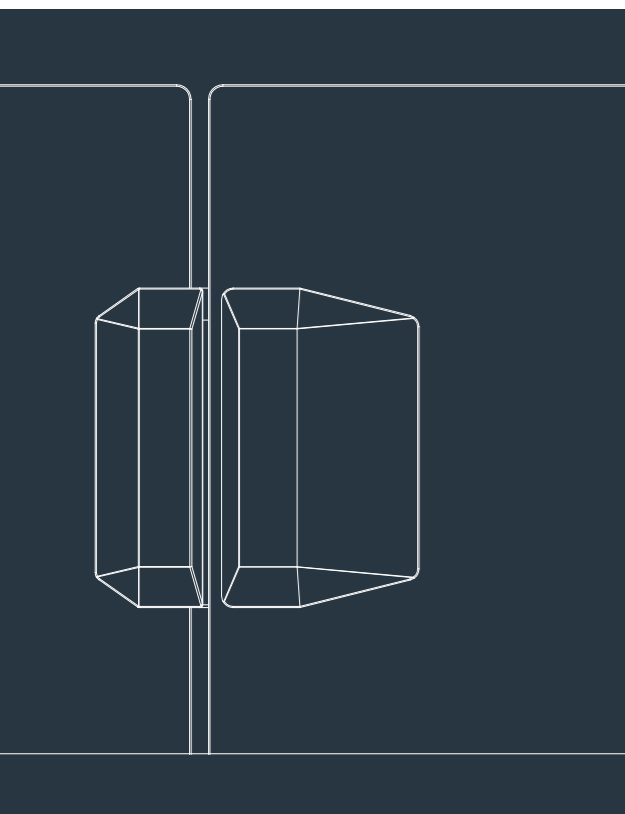


SERRURE DE SÉCURITÉ POUR PORTILLON 180°
VERRE VERRE
Réf. **L180S**

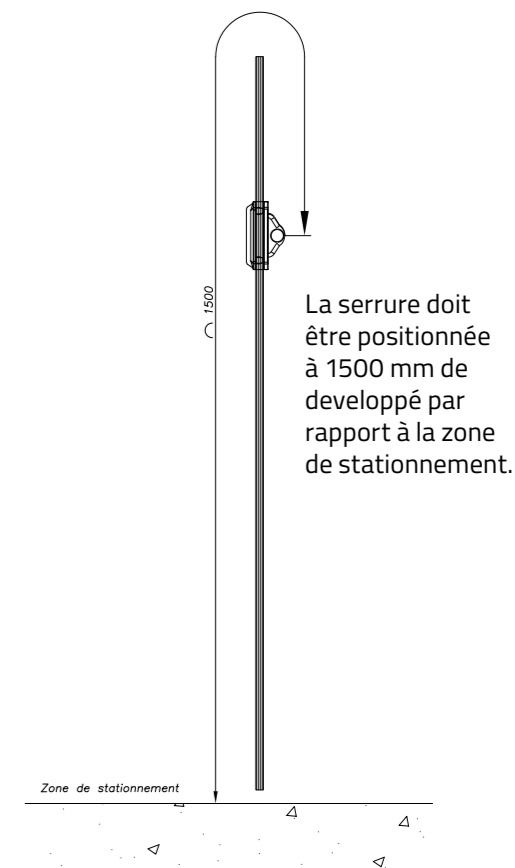
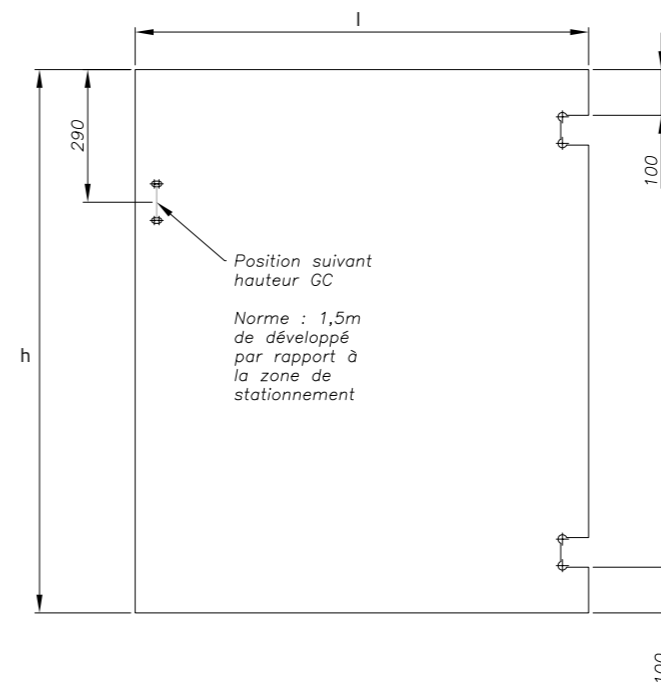
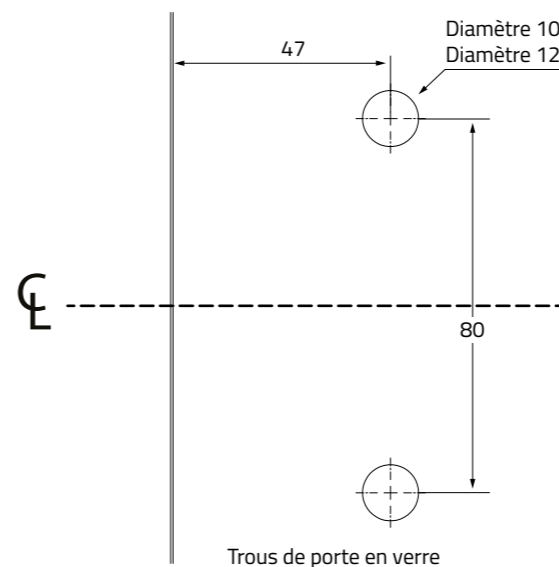
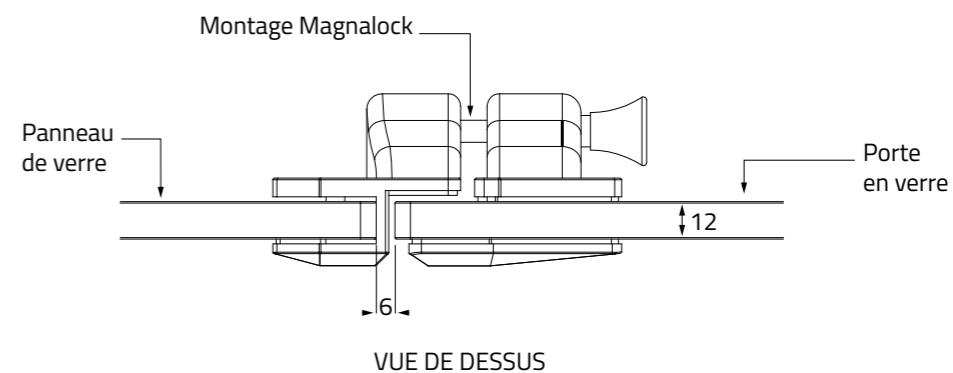
KIT DE 1 SERRURE + AUTOBLOQUANT

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ouverture max.	180°
Matériaux	Inox duplex
Type d'application	Barrière de protection de piscine privée/publique
Force de tirage	20 N
Finition	Inox brossé



PLANS TECHNIQUES



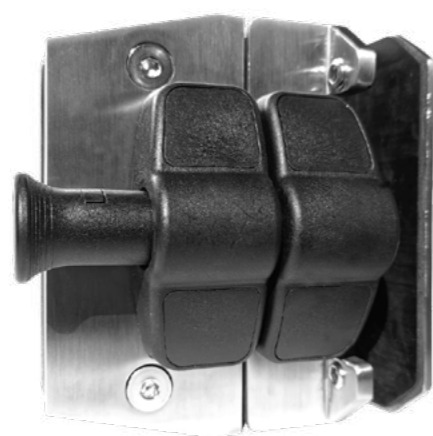
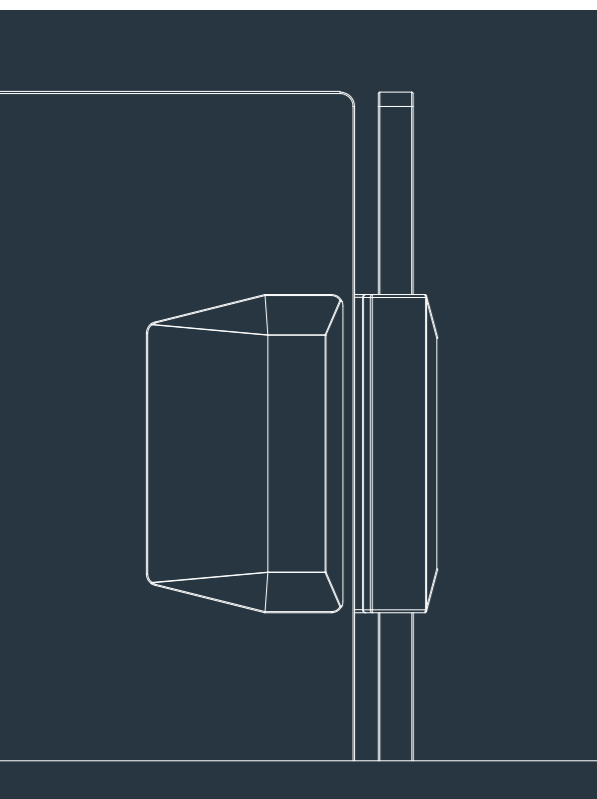


SERRURE DE SÉCURITÉ POUR PORTILLON 90°
VERRE VERRE
Réf. L90S

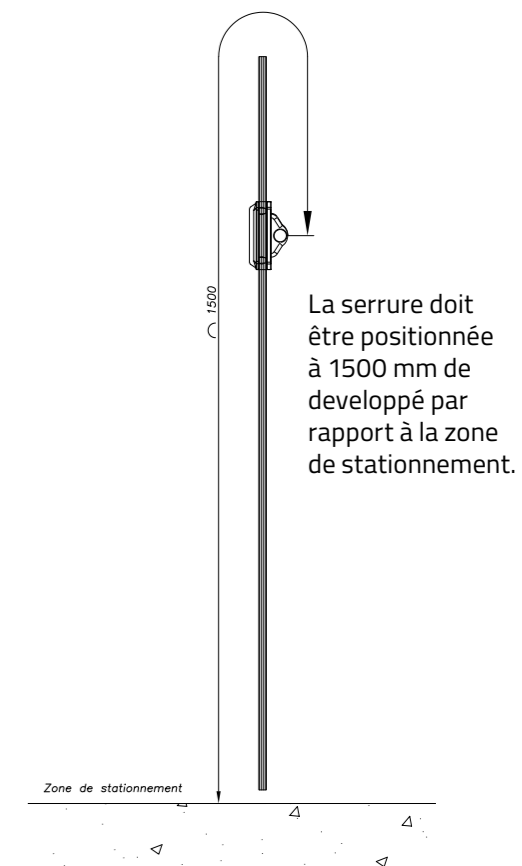
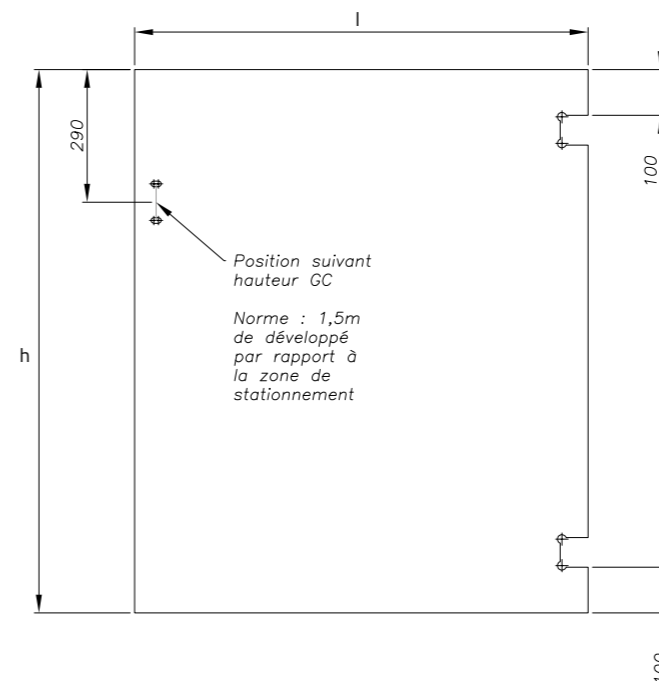
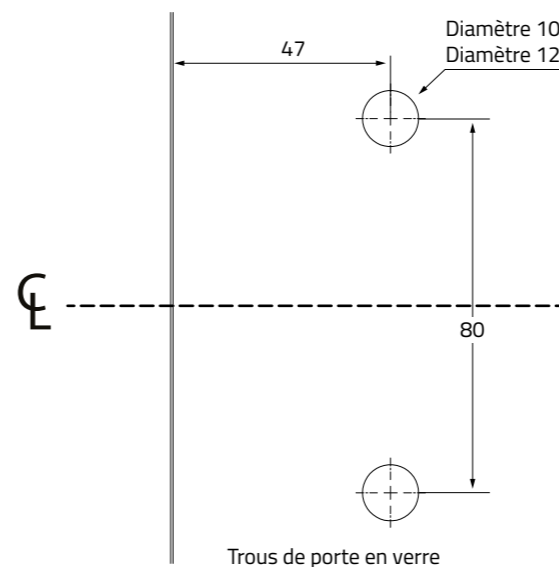
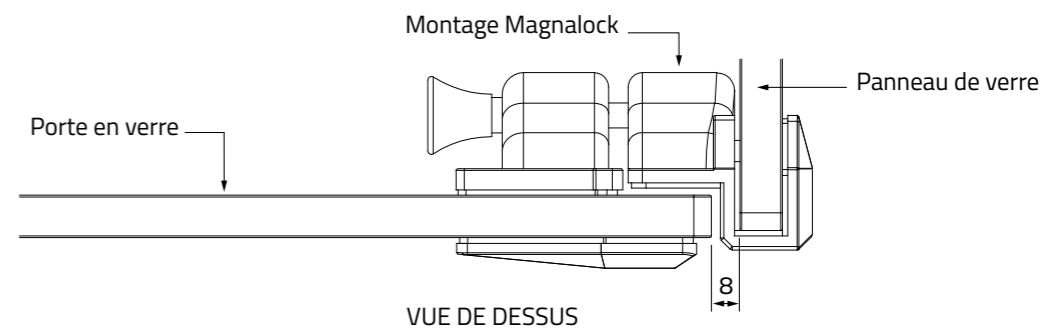
KIT DE 1 SERRURE + AUTOBLOQUANT

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ouverture max.	90°
Matériaux	Inox duplex
Type d'application	Barrière de protection de piscine privée/publique
Force de tirage	20 N
Finition	Inox brossé



PLANS TECHNIQUES



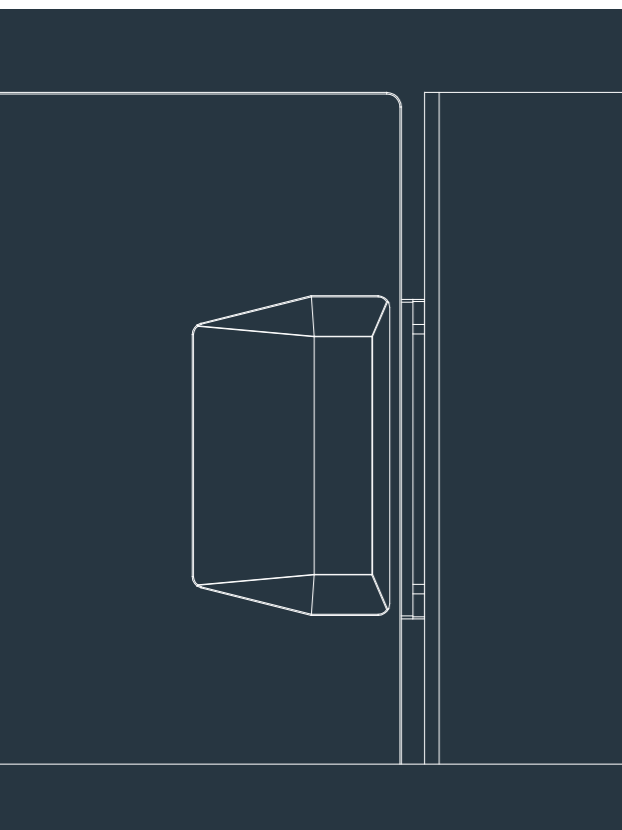


SERRURE DE SÉCURITÉ POUR PORTILLON
VERRE MUR
Réf. LWS

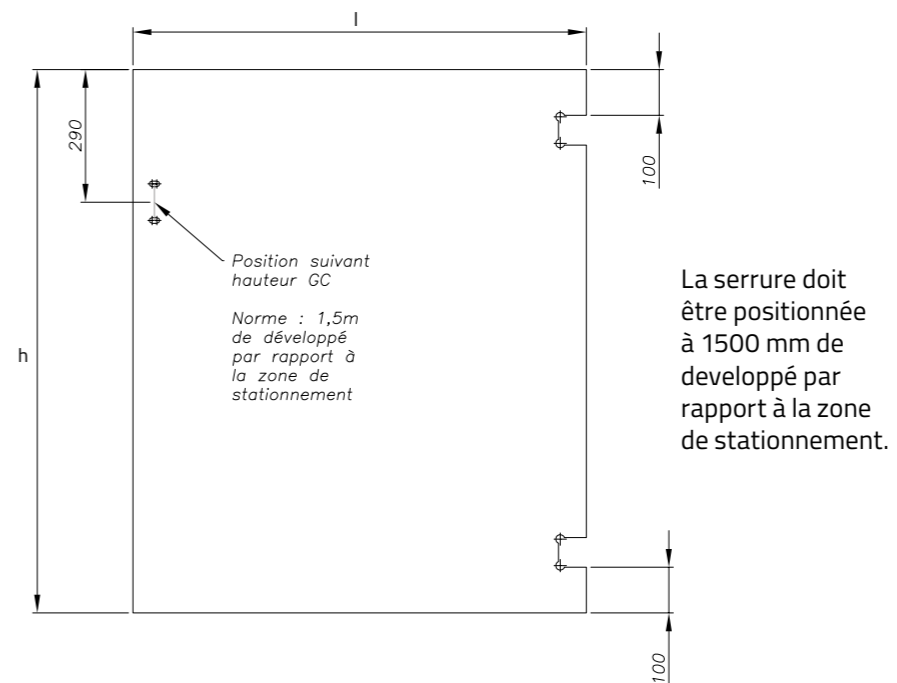
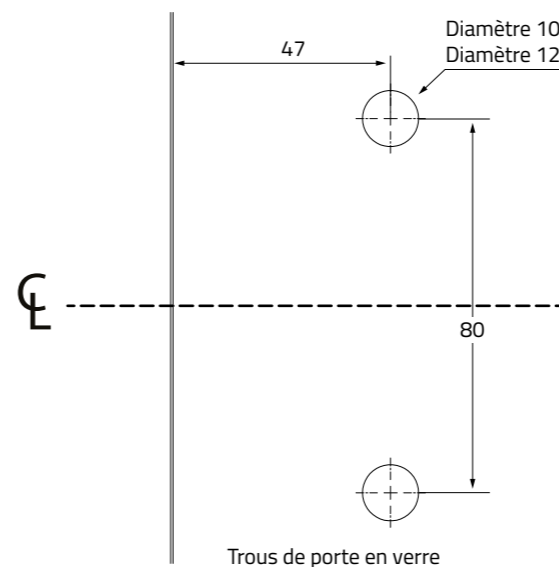
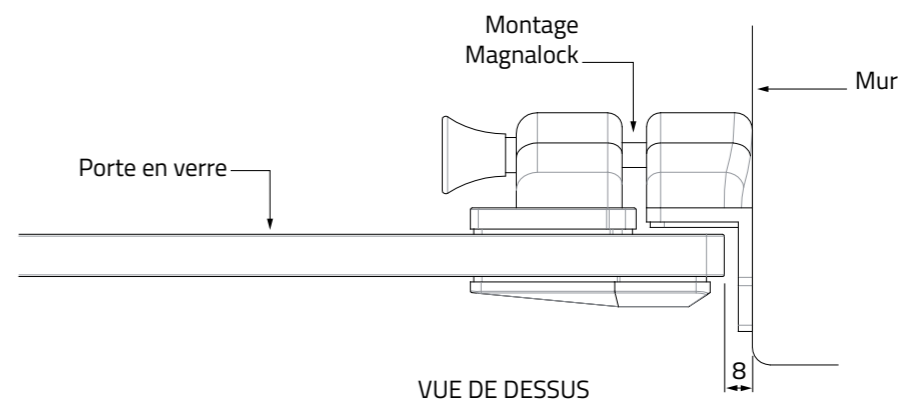
KIT DE 1 SERRURE + AUTOBLOQUANT

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

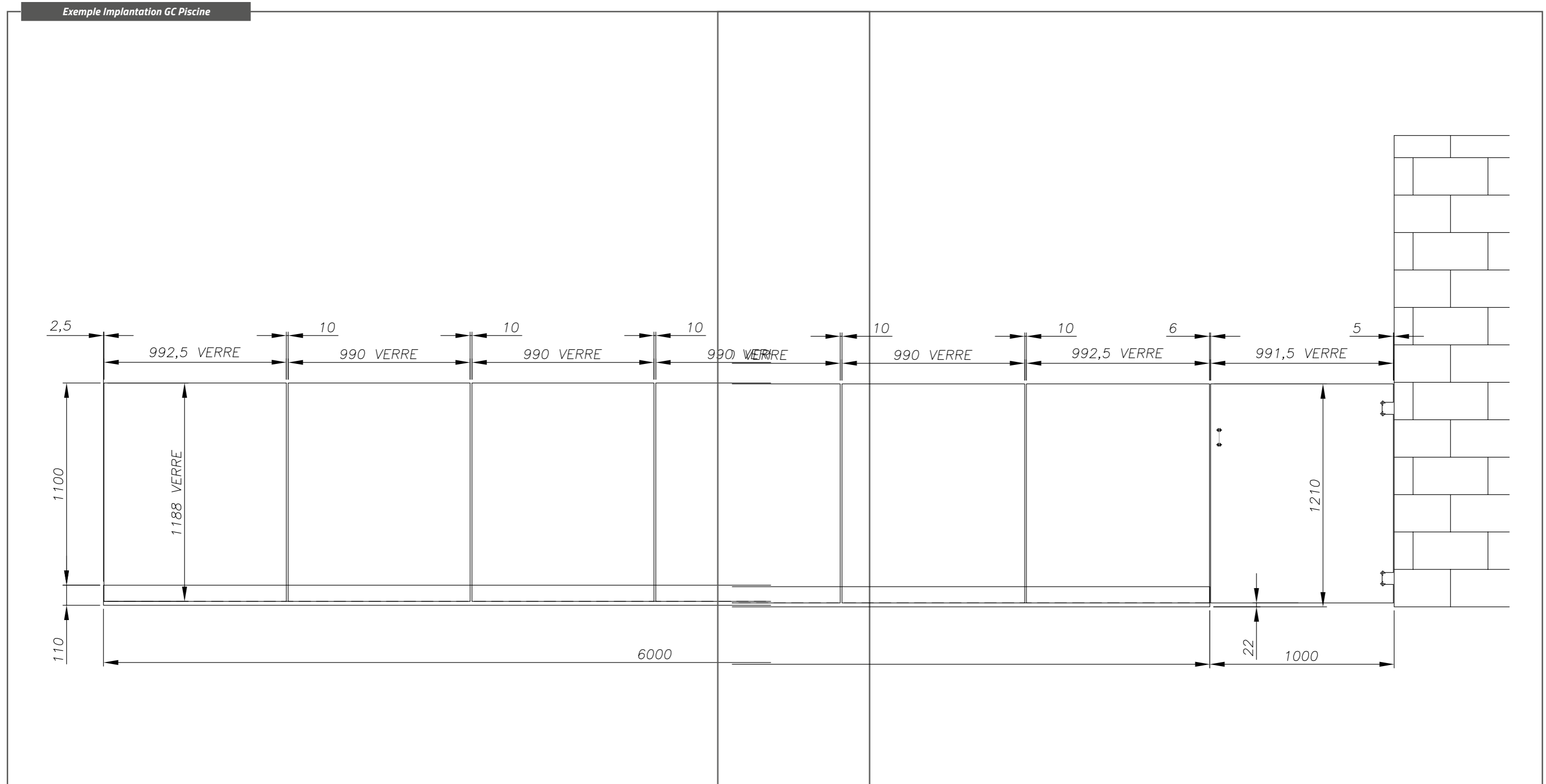
Ouverture max.	90°
Matériaux	Inox duplex
Type d'application	Barrière de protection de piscine privée/publique
Force de tirage	20 N
Finition	Inox brossé



PLANS TECHNIQUES

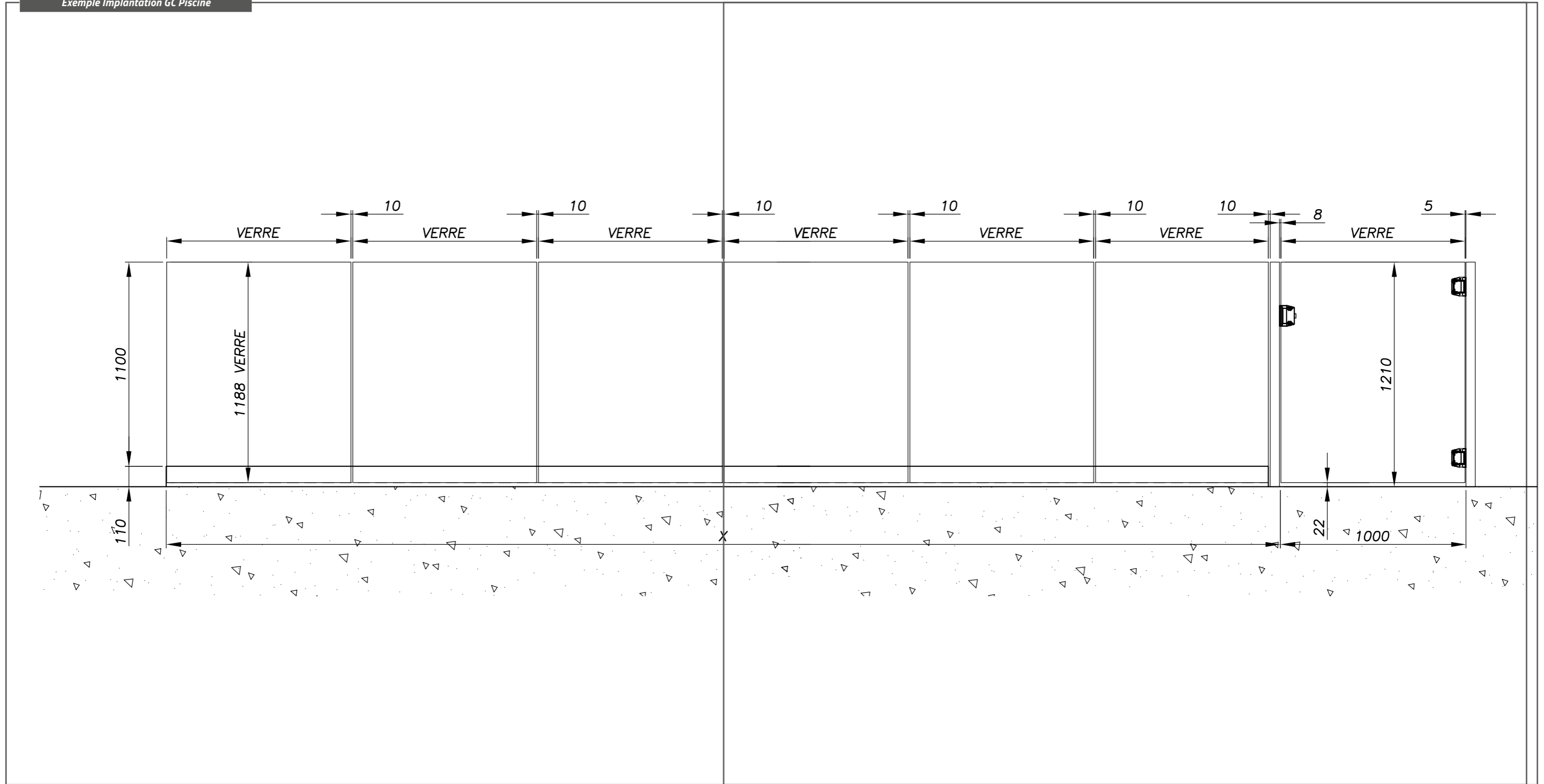


PLANS TECHNIQUES



PLANS TECHNIQUES

Exemple Implantation GC Piscine



COMMENT INSTALLER LE SYSTÈME DE BARRIÈRE DE PROTECTION DE PISCINE ?

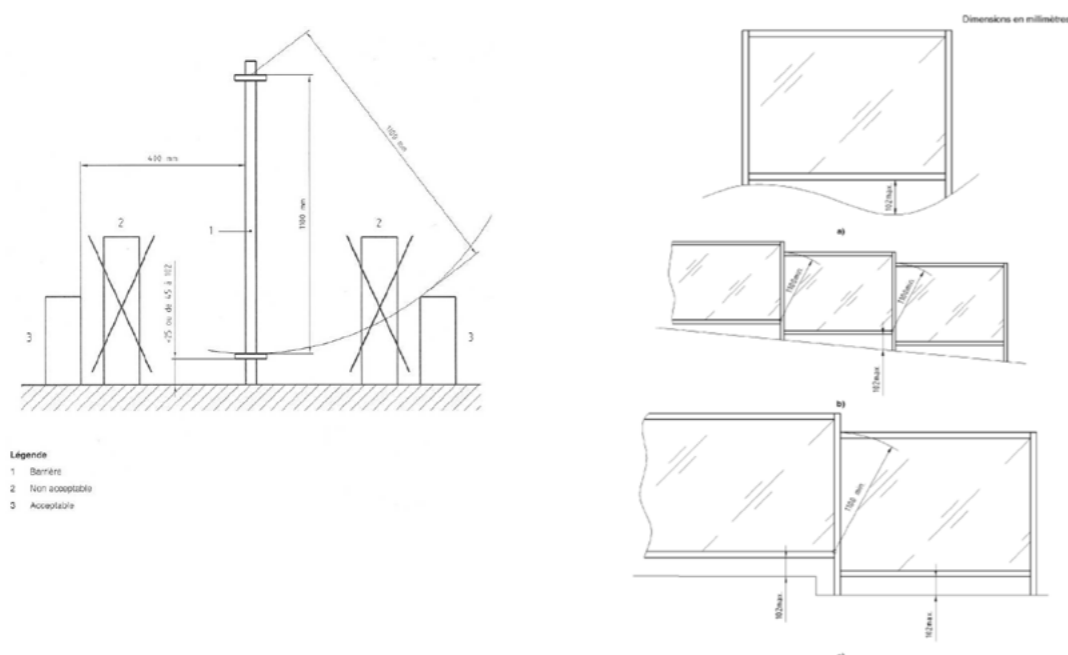
RECOMMANDATIONS

La barrière doit être installée suivant les recommandations de ce document pour être conforme à la norme.

Toute modification ou dégradation des produits de la société GCV désengage la responsabilité de notre société. En aucun cas votre revendeur ou le fabricant de cette barrière ne pourra être tenu pour responsable de la chute ou de la noyade de toute personne ou de tout animal.

- Il est recommandé d'installer la barrière de protection à 1 m minimum du plan d'eau. Pour les piscines privées à usage individuel, il est recommandé de ne pas installer la barrière trop loin du bassin afin de ne pas diminuer l'efficacité de la barrière.
- Lorsque la barrière de protection est combinée avec un ou plusieurs murs, ces derniers ne doivent pas permettre un accès à la piscine par leur hauteur (minimum 1.10 m entre deux points d'appui) ou leurs propres ouvertures (portes et fenêtres fermées par un dispositif à l'épreuve des enfants).
- Quelle que soit la typologie du sol (pente, présence de marches, etc.), la hauteur entre deux points d'appui doit toujours être de 1.10 m une fois la barrière de protection installée.
- Il est impératif de changer tout élément (ou ensemble d'éléments) détérioré.
- Il convient de proscrire la présence de tout point d'appui fixe (muret, etc.) ou mobile et :
 - du côté externe de la barrière par rapport au bassin, pour tous les types de barrières (à barreaudage ou à panneaux pleins), veiller à l'absence de tout élément dans un rayon de 1.10 m ;
 - du côté interne de la barrière par rapport au bassin, pour les barrières à barreaudage uniquement, veiller à l'absence de tout élément à une distance de moins de 0.40 m de la barrière.

MODE D'ANCRAGE AU SOL : le mode d'ancrage au sol doit permettre l'implantation permanente de la barrière ou clôture de piscine. L'utilisation de visserie en acier inoxydable est conseillée.



CONSEILS DE SÉCURITÉ

Cette barrière est destinée à limiter l'accès de la piscine à des enfants de moins de cinq ans. Aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance des parents.

- La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants près d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.
- Cette barrière ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des adultes responsables, qui reste le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants. Le moyen d'accès doit être systématiquement fermé en cas d'absence, même momentanée, du domicile.
- En cas de détériorations, prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants, et ce jusqu'à la réparation de la barrière ou du moyen d'accès lors d'un constat de dysfonctionnement ou lors du démontage de la barrière empêchant la sécurisation du bassin.
- La présence d'un parent ou d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



- Apprendre les gestes qui sauvent.
- Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours :
 - pompiers (18 pour la France) ;
 - SAMU (15 pour la France) ;
 - centre antipoison.
- Attention ! la sécurité n'est assurée qu'avec le moyen d'accès fermé et verrouillé.
- Vérifier l'absence d'objets à proximité de la barrière pouvant inciter ou faciliter l'escalade de la barrière.
- La fermeture du moyen d'accès pour les systèmes à fermeture automatique doit être systématiquement vérifiée.
- Le moyen d'accès doit être systématiquement fermé en cas d'absence, même momentanée, de surveillance.

ENTRETIEN

Il est impératif de changer dans les délais les plus brefs tout élément ou ensemble d'éléments détériorés.

N'utiliser que des pièces agréées par le fournisseur/installateur.

L'autocollant « ACCÈS VERROUILLÉ = SÉCURITÉ - Vérifiez le verrouillage et restez vigilants », ainsi que l'étiquette de traçabilité présents sur les portillons ne doivent pas être retirés ni décollés.

La pose de la barrière de protection devra respecter ces instructions, ainsi que les précautions d'usage et de sécurité.